



## Entrées charretières

### Conditions particulières

<b>Les travaux sont exécutés à charge du pétitionnaire par la Ville ou par un entrepreneur de son choix.</b>	
1. Couche de base	
	Mise en oeuvre de béton de ciment type B20 sur 20 cm d'épaisseur.
2. Revêtement en asphalte noir ou rouge	
	Confection d'un enduit de 1 cm d'épaisseur réalisé au mortier de ciment dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> et mise en oeuvre d'asphalte noir ou rouge (ou noir selon existant) sur 2 cm d'épaisseur.
3. Revêtement en enrobés rouge ou noir à froid	
	Mise en oeuvre, compactage et sablage de 3 cm (60 kg/m <sup>2</sup> ) de matériaux enrobés de granulométrie 5/8 type bétons bitumeux à froid noir ou rouge (selon existant).
4. Revêtement en enrobés rouge ou noir à chaud	
	Mise en oeuvre et compactage de 3 cm (80 kg/m <sup>2</sup> ) de matériaux enrobés de granulométrie 0/6 type bétons bitumeux semi-grenus rouge (ou noir selon existant).
5. Revêtement en pavé granit	
	Pose de pavés granit (taille conforme à l'existant) sur mortier de ciment dosé à 300 kg/m <sup>3</sup> et jointoyés au coulis de même mortier.
6. Bordures béton préfabriquées classe A+R ou Bordures granit	
	Pose de bordures béton ou granit (selon existant) sur semelle en béton de ciment type B25 (20 cm d'épaisseur sous bordure), calées sur l'arrière de la moitié de la hauteur et jointoyées au mortier de ciment dosé à 250 kg/m <sup>3</sup> .